

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 49

En exercice : 49

Présents : 28

N°080

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 MAI 2019

L'AN deux mille dix neuf, le 15 mai, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 7 mai 2019, s'est réuni en Mairie à 19H00 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leïla, BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, CHOUDER Fethi, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, AISSAOUI Djamila, BIDAL Damien, ALI CHERIF Arab, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : KOUAME Akoua Marie, MILLA Josiane, MBONDO Thérèse, ZORGANI Mourad, VANNIER Jean-Yves, ALVES Presilya, LENOURY Nadia.

Représentés par :

Monsieur Jean-François MONINO	Madame Soizig NEDELEC
Madame Laurence GRARE	Madame Sandrine LE MOINE
Madame Danielle MARINO	Monsieur Jean-Jacques KARMAN
Monsieur Pascal BEAUDET	Monsieur Anthony DAGUET
Monsieur Patrick LE HYARIC	Madame Magali CHERET
Madame Sylvie DUCATTEAU	Madame Sophie VALLY
Monsieur Eric PLEE	Monsieur Antoine WOHLGROTH
Monsieur Kilani KAMALA	Monsieur Sofienne KARROUMI
Madame Alice FAGARD	Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI
Monsieur Guillaume SANON	Monsieur Nourredine KADDOURI
Madame Hana RABAH	Madame Mériem DERKAOUI
Monsieur Hakim RACHEDI	Monsieur Omar AÏT-BOUALI
Monsieur Rachid ZAÏRI	Monsieur Daniel GARNIER
Madame Ling LENZI	Monsieur Damien BIDAL

Secrétaire de séance : Nourredine KADDOURI

Direction Générale Adjointe Solidarités et Proximité/ Direction de la Santé Publique/

OBJET : Évolution des tarifs dentaires pratiqués au Centre municipal de santé

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi de financement de la sécurité sociale pour 2019 ;

Vu le projet de loi relatif à l'organisation et à la transformation du système de santé présenté le 13 février 2019 ;

Considérant que la Ville doit continuer à s'inscrire dans une démarche visant à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé ;

Considérant que l'offre de soins proposée par les centres municipaux de santé permet de renforcer l'accessibilité financière aux soins ;

Considérant que par la maîtrise des tarifs dentaires fait partie des enjeux importants dans la lutte contre le renoncement aux soins ;

Adoption à l'unanimité par 42 pour

DELIBERE :

APPROUVE la réévaluation des tarifs dentaires afin d'être en accord avec la stratégie visant à réduire le reste à charge pour les patients.

Reçu en préfecture le : 17/05/19

Publié le : 17/05/19

Certifié exécutoire : 17/05/19

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

